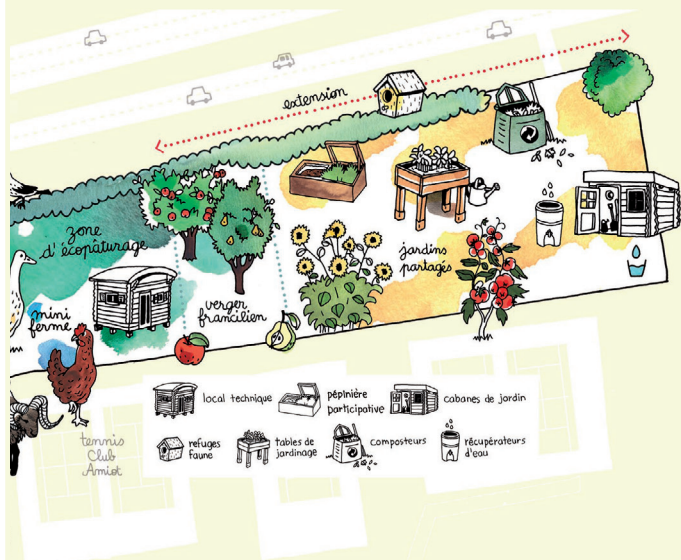


# Appel à candidature

## Les jardins partagés de la Prairie du Moulin Joly



# Faire vivre l'agriculture urbaine à Colombes

L'agriculture urbaine constitue aujourd'hui un levier important pour amorcer la transition écologique. La crise sanitaire que nous traversons a montré notre besoin d'un contact régulier avec la nature. Parallèlement, l'intérêt pour les circuits-courts est aujourd'hui prégnant.

L'extension de la prairie du Moulin Joly en un pôle d'agriculture urbaine, avec la création de jardins partagés sur plus de 1000 m<sup>2</sup>, ambitionne de répondre à cet engouement pour une agriculture urbaine à taille humaine, source d'échanges, de lien social et de convivialité.

Dans cette perspective, les associations déjà constituées ou les habitants intéressés pour s'investir dans une démarche associative peuvent se manifester et candidater pour participer à cette expérience d'agriculture urbaine et d'inclusion.

En fonction des demandes, nous organiserons l'espace pour accueillir le maximum d'associations tout en assurant à chacune l'espace nécessaire.

Les participants devront respecter des méthodes de jardinage respectueuses de l'environnement comme le compostage, l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires et le respect de la biodiversité. Cet engagement pour des pratiques agricoles écologiques sera formalisé dans une convention.

Nous rappelons également que les jardins partagés sont gérés collectivement par les membres des associations et ne donnent pas lieu à la création de parcelles individuelles.